

GUIDE DE PRÉVENTION
ET ATTÉNUATION

**DE LA VIOLENCE
DOMESTIQUE
EN CONTEXTE
D'AUTONOMISATION
ÉCONOMIQUE
DES FEMMES**



OXFAM
Québec



ÉQUIPE
VIOLENCE
CONJUGALE

POURQUOI CE GUIDE?

Ce guide s'inscrit dans le cadre d'une initiative de recherche-action¹ ayant débuté en 2016 en collaboration avec le l'Équipe de recherche en violence conjugale et le Pôle de connaissances, co-menée par Oxfam-Québec et Oxfam Canada, sur les violences faites aux femmes et aux filles (VFFF) et les violences basées sur le genre (VBG). Cette recherche répond à plusieurs priorités identifiées par les membres du réseau (membres d'Oxfam et partenaires), l'une d'elles étant de concevoir un guide pratique destiné au personnel de programme non spécialisé en genre, proposant des stratégies et actions concrètes pour mieux comprendre, prévenir et atténuer les dynamiques de violence domestique (VD) reliées aux projets en autonomisation économique des femmes (AÉF). Ce guide fut développé en 2019-2020 sur la base d'une **revue de littérature**, d'une **recherche participative** menée avec des équipes d'Oxfam et des partenaires au Burkina Faso et en Territoire palestinien occupé, et finalement, via un atelier de cocréation réalisé à Montréal avec des acteurs multidisciplinaires

provenant de différents horizons.

Le besoin d'un tel guide répond à une prise de conscience grandissante dans le milieu du développement international autour du constat que les programmes d'autonomisation économique peuvent potentiellement augmenter le risque des femmes de subir de la violence basée sur le genre, notamment dans la sphère domestique. Il incombe donc aux praticien-ne-s du développement de veiller à ce que les programmes soient mis en œuvre de façon à minimiser les risques pour toutes les personnes participantes. Pour ce faire, il s'agit de comprendre les facteurs de risque et de prévention et de mettre en place des mesures et des ressources appropriées pour contribuer à atténuer ces risques, afin de garantir que les programmes d'autonomisation économique des femmes procurent à ces dernières les outils et les opportunités prévues par les projets, sans les exposer à des situations de violences.

QU'EST-CE QUE CE GUIDE?

Ce guide est un outil permettant d'articuler et de mettre en œuvre des stratégies luttant contre les violences basées sur le genre, plus précisément les violences domestiques. Il comprend cinq « fiches techniques » sur des sujets clés liés à la prévention et à l'atténuation des violences domestiques dans le domaine de l'autonomisation économique des femmes.

FICHE N°

1

LES LIENS ENTRE
L'AUTONOMISATION
ÉCONOMIQUE
DES FEMMES ET
LA VIOLENCE
DOMESTIQUE

FICHE N°

2

COLLECTE DE
DONNÉES SUR
LA VIOLENCE
DOMESTIQUE EN VUE
DE L'ANALYSE DE
GENRE

FICHE N°

3

PRÉVENTION DES
RISQUES DE (RE)
VICTIMISATION
CHEZ LES FEMMES
QUI PARTICIPENT
À UN PROJET
D'AUTONOMISATION
ÉCONOMIQUE

FICHE N°

4

COLLABORER AVEC
LES RESSOURCES
D'AIDE ET
ACCOMPAGNEMENT
DES SURVIVANTES
DE VIOLENCE
DOMESTIQUE

FICHE N°

5

LA PLACE DES
CONJOINTS DANS
LES PROJETS
D'AUTONOMISATION
ÉCONOMIQUE DES
FEMMES

¹ Recherche développée dans le cadre du programme ACCÈS Innovation (2015-2020), financé par Affaires mondiales Canada.

À QUI S'ADRESSE CE GUIDE?

Ce guide est principalement dédié aux praticien-ne-s du développement économique. Nous espérons qu'il aidera ses lecteurs et lectrices à s'engager plus efficacement dans la lutte contre les violences basées sur le genre, en l'intégrant en amont au sein de leurs interventions et aussi en s'alliant avec des organisations spécialisées sur la question.

COMMENT UTILISER LE GUIDE?

Le guide dans son ensemble est un outil auquel les professionnel-le-s peuvent se référer pour intégrer l'enjeu des violences domestiques lors des différentes étapes d'un projet en autonomisation économique des femmes. Cette démarche d'intégration est essentielle lors des phases d'identification, de planification et de mise en œuvre de projets (voir diagramme 1, p.3), bien qu'elles influencent aussi les autres phases du cycle de gestion de projet.

Chaque fiche commence par une explication des objectifs, pour ensuite proposer une problématique spécifique ainsi que des recommandations pratiques pour les aborder. Des exemples (au Burkina Faso et en Territoire palestinien), ainsi que des outils et ressources supplémentaires sont aussi présentés afin de faciliter l'appropriation et la mise en œuvre des recommandations pratiques proposées.

> Pistes futures

Ce guide est aussi un document évolutif qui sera bonifié par les apprentissages qui seront générés par son utilisation. D'autres fiches viendront également compléter ce guide afin d'informer sur les phases de sortie, évaluation et mise à l'échelle.

FICHES TECHNIQUES QUI POURRAIENT ÊTRE DÉVELOPPÉES POUR BONIFIER CE GUIDE :

FICHE N°

6

MESURER LES
CHANGEMENTS
D'ATTITUDES ET DE
COMPORTEMENT
ENVERS LA
VIOLENCE
DOMESTIQUE

FICHE N°

7

UNE APPROCHE
FÉMINISTE EN
SUIVI-ÉVALUATION
DE PROJETS
D'AUTONOMISATION
ÉCONOMIQUE DES
FEMMES (AÉF)

FICHE N°

8

STRATÉGIES DE CAPITALISATION ET DE
PLAIDOYER SUR LES BONNES PRATIQUES
ET LES LEÇONS APPRISSES EN MATIÈRE DE
PRÉVENTION ET DE MITIGATION DES VIOLENCES
DOMESTIQUES DANS LE CADRE D'INITIATIVES
EN AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE DES
FEMMES (AÉF)

FICHE N°

9

AUTONOMISATION
ÉCONOMIQUE
DES FEMMES
AGRICULTRICES
ET PRÉVENTION
DE LA VIOLENCE
DOMESTIQUE (VD)
EN MILIEU RURAL

DIAGRAMME 1.

UTILISATION DES FICHES EN LIEN AVEC LES CINQ PHASES DU CYCLE DE PROJET



GLOSSAIRE

Ce glossaire est un outil d'accompagnement du guide afin de faciliter la compréhension du vocabulaire des principaux concepts liés aux thématiques abordées. Les définitions qui suivent sont issues de plusieurs sources, principalement des travaux et publications d'Oxfam International¹.

ANALYSE COMPARATIVE ENTRE LES SEXES / ANALYSE DE GENRE



Collecte et analyse systématiques d'information sur les différences entre les sexes et les rapports sociaux, dans le but de recenser, de comprendre et de réduire les inégalités fondées sur le genre.

ATTITUDE



Une attitude désigne ce qu'une personne ressent pour un aspect ou un comportement, comment elle le perçoit et comment elle le juge; il s'agit d'une évaluation positive ou négative de quelque chose. Les attitudes peuvent être façonnées par les normes sociales, les mœurs, les enseignements religieux ou familiaux, ou encore les acquis de la vie, parmi d'autres facteurs influents. À l'instar des normes sociales, les attitudes peuvent encourager ou décourager les comportements violents.

AUTONOMISATION DES FEMMES / RENFORCEMENT DU POUVOIR DES FEMMES



Processus par lequel les femmes prennent conscience (individuellement et collectivement) de l'impact que les structures de pouvoir ont sur leur vie et acquièrent la confiance en elles nécessaire pour remettre en question les inégalités de genre qui en résultent.

DIVISION SEXUELLE DU TRAVAIL



Rôles des femmes ou des hommes, habituellement assignés socialement, en fonction du type de travail. Comprend le travail « lié à la production », par exemple dans les usines, les bureaux et les exploitations agricoles ; le travail « lié aux soins », tels la cuisine, les travaux ménagers, les soins aux membres de la famille ; et le travail « lié à la collectivité » telle la participation à des réunions et à des activités communautaires.

ÉGALITÉ DE GENRE



Situation dans laquelle les femmes et les hommes jouissent du même statut et de conditions, de responsabilités et de possibilités égales, afin de disposer pleinement de leurs droits humains et de leur potentiel. Suppose que toutes les personnes participent au processus de développement et bénéficient de ses résultats de manière égale, qu'elles soient nées de sexe féminin ou masculin. Cela inclut l'égalité dans les rapports sociaux, l'accès égal des femmes et des hommes aux ressources, ainsi qu'un contrôle égal de ces ressources.

¹ Oxfam-Québec (2008). Politique en matière de justice entre les femmes et les hommes.

https://oxfam.qc.ca/wp-content/uploads/2015/04/00_politique_justice_femmes_hommes_20100930.pdf

Oxfam (2013). Méthodologie Participative : Analyse Rapide Des Soins – Guide Pour Les Responsables Et Les Animateurs.

<https://oxfamilibrary.openrepository.com/bitstream/handle/10546/620147/ml-rapid-care-analysis-facilitators-151116-fr.pdf?sequence=3&isAllowed=y>

Mayre Sinha (2012). Un survol de la violence familiale. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2012001/article/11643/11643-1-fra.htm>

Oxfam (2020). La parité, faisons le tour de la question. Boîte à outils d'informations sur la parité dans les espaces décisionnels.

<https://oxfam.qc.ca/wp-content/uploads/2020/03/parite-faisons-le-tour-de-la-question.pdf>

ÉQUITÉ DE GENRE



Traitement juste des femmes et des hommes en fonction de leurs besoins respectifs. Peut s'agir d'un traitement égal ou d'un traitement différencié mais considéré comme équivalent sur le plan des droits, des bénéfices, des devoirs et des possibilités. L'équité fait partie du processus visant à atteindre l'égalité entre les femmes et les hommes. C'est un principe (et mode d'action) qui cherche à compenser les désavantages individuels et sociaux qui limitent l'atteinte de l'égalité de genre. Ce principe peut donc signifier aussi le fait d'avoir recours à un traitement différencié pour les femmes et pour les hommes afin de garantir l'égalité d'opportunités entre les genres, et ne constitue pas pour autant une forme de discrimination.

GENRE



Fait référence aux rôles sociaux, au pouvoir et aux opportunités liées au fait d'être une femme ou un homme. Le genre se réfère également aux relations entre femmes et hommes et entre filles et garçons, ainsi qu'aux relations entre femmes et aux relations entre hommes. Ces rôles, possibilités et relations sont construits socialement et culturellement et sont assimilés au travers de processus de socialisation. Ils ne sont pas déterminés biologiquement et sont donc susceptibles d'évoluer. Le genre est donc une différenciation (identité sociale), que la société confère aux hommes et aux femmes dans un contexte culturel donné.

Le genre est aussi une catégorie d'analyse qui permet de mettre en lumière les relations inégales de pouvoir entre les hommes et les femmes.

JUSTICE DE GENRE



Égalité et équité complètes entre les hommes et les femmes dans tous les domaines de la vie. Ce concept évoque à la fois un résultat et un processus. En tant que résultat, il implique l'accès aux ressources et le contrôle de ces ressources, associé à la capacité de faire des choix. En tant que processus, il apporte un nouvel élément essentiel : l'obligation de rendre des comptes, c'est-à-dire la responsabilité et le devoir de réponse des institutions sociales chargées de rendre la justice.

NORMES SOCIALES



Ce sont des croyances communes en des comportements habituels et appropriés au sein d'un groupe donné. Les normes sociales reflètent les règles ou attentes, souvent tacites, en matière de comportement.

PRESTATIONS DE SOINS / TRAVAIL NON-RÉMUNÉRÉ



Les activités de soins non rémunérées font référence à la prestation de services pour la famille et les membres de la communauté à l'extérieur du marché formel, où le souci du bien-être des destinataires des soins est susceptible d'avoir un impact sur la qualité du service fourni.

VIOLENCE BASÉE SUR LE GENRE



L'expression violence basée sur le genre (VBG) s'utilise pour décrire tout acte préjudiciable perpétré contre quelqu'un et qui est basé sur les différenciations sociales entre les hommes, femmes, ou personnes ayant une autre identité sexuelle, c'est-à-dire le genre. La VBG doit être abordée et comprise dans le contexte du statut de subordination historique des femmes et des filles, des normes et structures sociales, ainsi que des rôles sociaux traditionnellement associés aux femmes ou aux hommes. **La VBG affecte beaucoup plus les femmes et les filles, partout sur la planète.** Cela dit, la VBG permet également de comprendre la vulnérabilité des hommes et des garçons devant la violence commise contre eux par d'autres hommes.

VIOLENCE CONJUGALE



La violence conjugale se caractérise par un ensemble de comportements, d'actes et d'attitudes répétitifs et cycliques. Elle comprend les agressions, menaces et contraintes verbales, physiques, psychologiques et sexuelles, ainsi que des actes de domination sur le plan économique. Elle ne résulte pas d'une perte de contrôle, mais constitue, au contraire, un moyen choisi pour dominer l'autre personne et affirmer son pouvoir sur elle. Elle peut être vécue pendant -et après- une relation maritale, extra-maritale ou amoureuse, à tous les âges de la vie.

VIOLENCE DOMESTIQUE / VIOLENCE FAMILIALE



Renvoie à une gamme étendue de comportements violents qui se produisent au sein d'une relation fondée sur le lien émotionnel de la parenté, de l'intimité, de la dépendance ou de la confiance. La violence domestique est très souvent perpétrée à la maison et sur une longue durée. Son intensité augmente généralement avec le temps.

LES LIENS ENTRE L'AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE DES FEMMES ET LA VIOLENCE DOMESTIQUE

OBJECTIF DE LA FICHE

Cette fiche a pour but d'introduire le cadre conceptuel structurant l'approche d'Oxfam sur les liens entre l'autonomisation économique des femmes et la violence domestique.

POURQUOI C'EST IMPORTANT?

Bien que les projets en autonomisation économique des femmes (AÉF) favorisent une prise de pouvoir, un épanouissement professionnel et une indépendance matérielle des femmes qui y participent, l'autonomisation qui en résulte peut aussi créer des tensions au sein des familles et des communautés qui se traduisent parfois en violence domestique (VD)¹. Les nombreuses études sur le sujet démontrent qu'il est difficile d'identifier le lien causal pouvant mener à la violence domestique. C'est pourquoi il est préférable de parler de facteurs ou de contextes de vulnérabilité, qui peuvent rendre une personne plus susceptible de subir (ou de commettre) de la VD. Dans une optique de programmation sûre (*safe programming*) et de non-nuisance (*do no harm*), il est donc primordial de savoir analyser et atténuer ces facteurs de risque.

CONCEPTS-CLÉS

> AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE

L'autonomisation économique des femmes (AÉF) est le processus qui vise à soutenir l'accroissement de la capacité de ces dernières à accéder aux ressources et aux biens ainsi que leur pouvoir de les contrôler. Le processus vise aussi à faciliter la capacité des femmes à gérer les risques et améliorer leur statut économique et leur bien-être, ce qui implique un niveau d'autonomie et de confiance en soi pour pouvoir faire des choix, prendre des décisions éclairées et exercer une influence sur le changement dans plusieurs sphères, qu'elles soient personnelles, familiale, communautaire ou nationale. L'autonomisation économique peut être soutenue par divers moyens tels que des programmes de microfinance, de transferts conditionnels d'argent, d'accès à des moyens de subsistance durables, d'activités génératrices de revenus ou d'employabilité des femmes et des filles.

> VIOLENCE DOMESTIQUE

La violence domestique (VD) est une forme de violence basée sur le genre, qui se produit entre des partenaires (ou ex-partenaires) intimes ou entre membres familiaux. Elle peut être physique, sexuelle, psychologique, économique, verbale. Elle comprend notamment les torts causés aux femmes et aux enfants exposés et victimes de violence familiale. Certaines définitions comprennent aussi tout type de violence qui se produit au sein de la famille, p.ex. les « punitions » sévères à l'égard des enfants et les mauvais traitements infligés aux membres âgés de la famille. Dans le cadre du présent document, l'angle conceptuel étudié est celui de la première définition, bien que les autrices reconnaissent que la question de l'AÉF s'inscrit dans le contexte plus large des violences faites aux femmes et aux filles. La VD peut être une **conséquence non souhaitée** des initiatives d'AÉF ou encore un **obstacle** à l'autonomisation économique des femmes.

¹ Hughes, C., Bolis, M., Fries, R. et Finigan, S. (2015). Women's economic inequality and domestic violence: Exploring the links and empowering women. *Gender & Development*, 23(2), 279-297.

PRINCIPAUX FACTEURS DE RISQUE DE VIOLENCE DOMESTIQUE

Plusieurs études se sont attardées aux facteurs associés au contexte de vulnérabilité et aux risques accrus des femmes de vivre de la VD lorsqu'elles participent à des initiatives d'autonomisation économique. Ces études permettent d'orienter les pratiques en matière de prévention et d'accompagnement des femmes qui subissent de la violence. Elles révèlent aussi la présence de facteurs individuels, interpersonnels, communautaires, socioéconomiques reliés au contexte.²

> RÔLES ET NORMES DE GENRE TRADITIONNELS :

La remise en question des rôles et normes de genre traditionnels qui découle de l'autonomisation économique des femmes peut expliquer, en partie, le risque accru de subir de la violence domestique chez celles qui s'autonomisent économiquement³. L'indépendance financière des femmes, valorisée par les projets d'autonomisation économique, serait perçue par les conjoints comme une menace à leur pouvoir. Et cette perception de perte de pouvoir pourrait susciter une résistance de la part de certains conjoints et, en l'occurrence, générer des conflits pouvant se traduire par la violence domestique, particulièrement lorsque les inégalités de genre au sein du ménage sont marquées. Le risque se présente plus particulièrement lorsque les tâches ménagères, le soin des enfants et la préparation des repas sont automatiquement attribués à la femme, alors que les hommes sont responsables de la prise de décisions, du budget familial, du travail salarié, etc. Les hommes qui croient que leur masculinité est menacée par la prise de pouvoir des femmes dans la sphère domestique, seraient enclins à vouloir réaffirmer leur pouvoir au sein du ménage en ayant recours à la violence⁴. Des situations de violence domestique surviendraient aussi lorsque le

conjoint n'accepte pas que sa femme, financièrement indépendante, prenne place dans l'espace public (marchés, réunions de groupe, emplois, politique, etc.). Ce bouleversement des rôles et des normes de genre peut influencer de façon indirecte la violence contre les femmes et les filles au sein des familles⁵.

> CONTEXTES SOCIAUX, POLITIQUES ET CULTURELS :

Bien que la violence domestique touche les femmes de toutes classes et milieux, certains contextes sociaux, politiques et culturels dans lesquels évoluent les femmes qui développent leur autonomie économique auraient une portée considérable sur l'exposition des femmes à la violence domestique. Ces contextes varient considérablement d'une région à une autre au sein d'un même pays. Ce qui signifie que l'effet de la participation à des initiatives d'autonomisation économique des femmes sur la violence domestique, dépend d'une conjoncture de facteurs macrosystémiques, notamment les suivants : valeurs et niveau de progressisme de la communauté, degré d'acceptation des violences faites aux femmes et aux filles dans la société, politiques et services mis en place par les institutions publiques, lois (et leurs écarts d'application), guerres et conflits internes, etc.

> LE NIVEAU D'ÉDUCATION :

Les recherches sont unanimes sur le fait que l'éducation s'avère une stratégie efficace pour diminuer les risques de violence domestique associés aux initiatives d'autonomisation économique des femmes⁶. Néanmoins, les études ne s'accordent pas sur l'**effet potentiel du niveau d'éducation des femmes en relation avec celui**

² Consulter la fiche no.3 «Prévention des risques de revictimisation chez les femmes qui participent à un projet d'autonomisation économique», pour davantage d'exemples.

³ Dalal, K. (2011). Does economic empowerment protect women from intimate partner violence? *Injury & Violence*, 3(1), 35-44; Krishnan et al (2010). Do Changes in Spousal Employment Status Lead to Domestic Violence? Insights from a Prospective Study in Bangalore, India. *Social Science Medicine*, 70(1), 136-143; Vyas, S., Jansen, H., Heise, L. et MbWambo, J. (2015). Exploring the association between women's access to economic resources and intimate partner violence in Dar es Salaam and Mbeya, Tanzania. *Social Science & Medicine*, 146, 307-315.

⁴ Falb et al., (2014). Gender norms, poverty and armed conflict in Côte D'Ivoire: Engaging men in women's social and economic empowerment programming, *Health Education Research*, 29(6), 1015-1027.

⁵ Dalal, K. (2011). Does economic empowerment protect women from intimate partner violence? *Injury & Violence*, 3(1), 35-44. Dalal (2011); Krishnan et al (2010); Krishnan et al (2012); Vyas et al (2015)

⁶ Dalal, K. (2011). Does economic empowerment protect women from intimate partner violence? *Injury & Violence*, 3(1), 35-44. ; Dalal, K., Dahlström, Ö. et Timpka, T. (2013). Interactions between microfinance programmes and non-economic empowerment of women associated with intimate partner violence in Bangladesh: A cross-sectional study. *BMJ Open*, 3, e002941 ; Désilets, L. (2018). Explorer les effets des initiatives d'autonomisation économique des femmes sur la violence domestique. Oxfam-Québec et CRI-VIF

PRINCIPAUX FACTEURS DE RISQUE DE VIOLENCE DOMESTIQUE (SUITE)

des conjoints ainsi que sur la **vulnérabilité à la violence domestique après avoir participé à une initiative d'autonomisation économique des femmes**. Certaines études⁷ montrent que la violence émotionnelle et le contrôle exercé par le conjoint sur les femmes travailleuses ayant complété des études plus longues seraient moindre que chez les femmes ayant moins de scolarité. En revanche, d'autres études concluent que les femmes plus scolarisées qui participent à un programme de microfinance seraient deux fois plus nombreuses à subir de la violence domestique que les femmes moins scolarisées⁸. En somme, il semble que **le niveau d'éducation peut à la fois constituer un facteur de protection** en favorisant la connaissance des femmes de leurs droits et des ressources d'aide existantes, **et aussi représenter un facteur de risque** en remettant en question les rôles et normes de genre traditionnels au sein de la famille et de la société.

> LE REVENU :

Des études soulignent que le stress découlant de la pauvreté et d'un faible revenu serait un facteur de risque associé à la perpétration de la violence domestique de la part du conjoint⁹. Vaincre les situations de précarité financière des foyers dans lesquels les femmes développent leur autonomie financière serait donc une stratégie efficace pour réduire la violence domestique¹⁰. Cependant, ici encore, la littérature scientifique ne fait pas consensus. Certaines recherches ont montré que

les femmes dont le revenu est supérieur à celui de leur conjoint seraient plus susceptibles de subir des épisodes de violence domestique, comparativement aux femmes dont le revenu est égal ou moindre à celui de leur conjoint¹¹. Par ailleurs, d'autres études arrivent à des conclusions nettement plus optimistes, à savoir que plus les femmes sont en mesure d'assumer elles-mêmes les frais associés aux dépenses du foyer et de la famille (indépendance financière), moins elles seraient susceptibles de subir de la violence domestique, et que cette autonomisation économique pourrait leur permettre d'éviter des conflits, voire même de quitter une relation abusive¹².

> LE STATUT D'EMPLOYÉ DE CHACUN-ES DES CONJOINTS-ES :

Le statut d'employée et la transition vers le marché du travail augmenteraient les risques pour les femmes de vivre de la violence domestique¹³. Celles qui travaillent à l'extérieur du domicile et celles occupant un emploi saisonnier et ponctuel seraient plus nombreuses à déclarer vivre des expériences de violence sexuelle en contexte conjugal, comparativement à celles qui occupent un emploi régulier. D'autre part, la stabilité d'emploi du conjoint serait également associée à l'exposition des femmes à la violence domestique. Les conjoints qui rencontrent des difficultés à obtenir et à maintenir un emploi seraient plus susceptibles d'exercer de la violence envers leur conjointe, comparativement aux conjoints ayant une stabilité d'emploi¹⁴.

⁷ Hidrobo, M. et Fernald, L. (2013). Cash transfers and domestic violence. *Journal of Health Economics*, 32, 304-319.

⁸ Dalal, K., Dahlström, Ö. et Timpka, T. (2013). Interactions between microfinance programmes and non-economic empowerment of women associated with intimate partner violence in Bangladesh: A cross-sectional study. *BMJ Open*, 3, e002941

⁹ Krishnan, S., Rocca, C.H., Hubbard, A.E., Subbiah, K., Edmeades, J. et Padian, N.S. (2010). Do Changes in Spousal Employment Status Lead to Domestic Violence? Insights from a Prospective Study in Bangalore, India. *Social Science Medecine*, 70(1), 136-143

¹⁰ Vyas, S. et Watts, C. (2009). How does economic empowerment affect women's risk of intimate partner violence in low and middle income countries? A systematic review of published evidence. *Journal of International Development*, 21, 577-602.

¹¹ Dalal, K. (2011). Does economic empowerment protect women from intimate partner violence? *Injury & Violence*, 3(1), 35-44.

¹² Arnaud, M. (2018). Exploring the impacts of women's economic empowerment on the prevalence of domestic violence, data analysis report, occupied Palestinian territory. Oxfam-Québec

¹³ Dalal (2011); Krishnan et al (2010); Krishnan et al (2012); Vyas et al (2015)

¹⁴ Krishnan et al (2010); Krishnan et al (2012).

RECOMMANDATIONS PRATIQUES

Lors de la phase d'identification du projet, initiez une conversation entre le personnel de votre organisation et les partenaires pressentis sur les risques généraux de violence domestique en lien avec l'autonomisation économique des femmes dans votre contexte local et les risques potentiels particuliers à votre projet d'AEF.

> POUR CE FAIRE, LES ÉTAPES SUIVANTES SONT SUGGÉRÉES :

- Création d'un espace de confiance, sécuritaire et horizontal (sans hiérarchie de pouvoir), dans lequel les personnes participantes pourront s'exprimer avec la sécurité d'être écoutée avec empathie, discrétion et sans être jugée. Un espace où la parole est libre et partagée entre toutes les personnes, et où on aura pris soin, en amont, de s'entendre sur les valeurs et principes féministes avec lesquels elles vont travailler¹⁵. Idéalement, la personne qui facilite la conversation est expérimentée et respectée dans la communauté locale.
- Présentation des concepts-clés et facteurs de risques autour des liens entre AEF et VD. Comment ces enjeux se présentent-ils dans votre contexte ?
- Identifier les enjeux qui doivent être davantage documentés et préciser les informations que l'analyse de genre devra recueillir.

> PENDANT LA PHASE DE PLANIFICATION, IL EST FORTEMENT RECOMMANDÉ DE :

- Planifier, puis élaborer une analyse de genre (voir fiche 2) qui intègre les principaux facteurs de risque de violence domestique et enjeux identifiés comme paramètres essentiels à l'analyse genrée.
- Orienter les stratégies en matière de prévention et d'accompagnement des femmes qui subissent de la violence domestique à la suite de leur participation à un projet d'autonomisation économique des femmes, en fonction des principaux facteurs de risque qui seront identifiés dans l'analyse de genre.
- Réaliser des activités de communication et sensibilisation sur la VD et l'AEF, tant avec les membres de l'équipe du projet que les partenaires et les femmes qui participent au projet d'autonomisation économique.

> LORS DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET :

- Intégrer une approche féministe au suivi, évaluation et apprentissage du projet, afin de suivre l'évolution de l'enjeu de la VD en écoutant la voix des femmes.
- Réaliser des rencontres périodiques avec l'équipe terrain, les partenaires et les femmes en processus d'AEF, afin d'assurer la fluidité de la communication sur la VD entre toutes les parties prenantes.
- Favoriser (lors de ces rencontres), le développement de mécanismes communautaires de prévention de la violence domestique, un sujet souvent tabou et invisibilisé dans la communauté.

BIEN ENTENDU, IL SERA IMPORTANT, AU PRÉALABLE, DE PRÉVOIR LES RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIÈRES NÉCESSAIRES POUR RÉALISER CES ACTIVITÉS

¹⁵ Oxfam (2018) Feminist Principles: What they are and how they serve as a guidepost for our work. Oxfam Canada <https://42kgab3z3i7s3rm1xf48rq44-wpengine.netdna-ssl.com/wp-content/uploads/2019/01/Feminist-Principles-Oxfam-Canada.pdf>
Guide Oxfam pour le travail d'influence féministe. Oxfam International: https://oi-files-d8-prod.s3.eu-west-2.amazonaws.com/s3fs-public/file_attachments/oxfams_guide_to_feminist_influencing_french.pdf

➤ Outils et ressources supplémentaires

Affaires étrangères, Commerces et Développement Canada (2013). L'autonomisation économique des femmes: note d'orientation. <https://www.worldcat.org/title/autonomisation-economique-des-femmes-note-dorientation/oclc/879668871?referer=di&ht=edition>

Batliwala, S. (2011). Strengthening Monitoring and Evaluation for Women's Rights: Twelve Insights for Donors., Association for Women's Rights in Development (AWID). Repéré à : www.forum.awid.org/forum12/wp-content/uploads/2013/03/MnE_ThirteenInsights_womens-org_ENG.pdf

Care (2012). Mind the Gap: Exploring the Gender Dynamics of CARE Rwanda's Village Savings and Loans (VSL) Programming. <https://www.care.org/sites/default/files/documents/2012-Mind-the-Gap.pdf>

Oxfam (2012). Éradiquer la violence faites aux femmes. Guide à l'intention du personnel d'Oxfam. https://www-cdn.oxfam.org/s3fs-public/file_attachments/ending-violence-against-women-oxfam-guide-fr-nov2012_1.pdf

Oxfam (2019). Explorer les effets des initiatives d'autonomisation économique des femmes sur la violence domestique. Revue de littérature scientifique. <https://oxfamilibrary.openrepository.com/handle/10546/620867>

Saskia van Veen, Bethan Cansfiel and Sandrine Muir-Bouchard (2018). Let's stop thinking it's normal. Identifying patterns in social norms contributing to violence against women and girls across Africa, Latin America and the Caribbean and the Pacific. Oxfam Research Report. https://www-cdn.oxfam.org/s3fs-public/file_attachments/rr-lets-stop-thinking-normal-evaw-social-norms-251118-en.pdf

Oxfam (2018). Dix croyances néfastes qui perpétuent la violence faites aux femmes et aux filles. <https://www.oxfam.org/fr/dix-croyances-nefastes-qui-perpetuent-les-violences-faites-aux-femmes-et-aux-filles>

Oxfam (2020). Le suivi, l'évaluation, l'apprentissage et la redevabilité féministe. Note d'orientation d'Oxfam. <https://42kgab3z3i7s3rm1xf48rq44-wpengine.netdna-ssl.com/wp-content/uploads/2020/06/Oxfam-Canada-Feminist-MEAL-Guidance-Note-French.pdf>

COLLECTE DE DONNÉES SUR LA VIOLENCE DOMESTIQUE EN VUE DE L'ANALYSE DE GENRE

OBJECTIF DE LA FICHE

Cette fiche a pour objectif de souligner l'importance d'une « analyse comparative de genre et de pouvoir » (généralement référée à « l'analyse de genre ») et le rôle qu'elle joue dans l'élaboration d'une stratégie de programmation sûre et sensible aux questions de genre dans le cadre d'initiatives d'autonomisation économique des femmes. Plus spécifiquement, cette fiche présente un aperçu des recommandations éthiques et des principes féministes devant guider l'élaboration d'une analyse de genre, notamment en ce qui a trait à la cueillette de données sensibles. Il s'agit ainsi d'un outil complémentaire aux nombreux outils pratiques disponibles permettant de réaliser une analyse de genre¹.

POURQUOI C'EST IMPORTANT?

L'analyse de genre est une méthode qui examine les dynamiques de genre et les rapports de pouvoir entre les hommes, les femmes, les filles et les garçons, les causes et les conséquences des disparités sur différents aspects de leur vie – accès aux ressources, prise de décision, santé, etc. – ainsi que les divers facteurs individuels, sociaux, culturels, économiques, juridiques, politiques, etc. qui les influencent. Ces relations peuvent également être envisagées en lien avec d'autres facteurs tels que l'ethnie, la classe sociale, l'âge, la situation de handicap, etc. selon le contexte. Il s'agit ensuite d'analyser comment l'interaction de tous ces facteurs, combinés à l'intervention planifiée, peut contribuer à augmenter l'incidence des violences basées sur le genre. L'analyse de genre permet de jeter les bases d'une évaluation et d'un plan de gestion des risques, afin d'assurer une programmation sûre. Elle permet aussi d'élaborer une stratégie qui assurera l'intégration transversale du genre au sein des projets et programmes, afin de mettre en place des mesures qui permettent une participation et un bénéfice équitables pour les femmes, les filles et les groupes marginalisés et de mieux répondre à leurs besoins. Cette analyse devrait aussi permettre de faire des recommandations pour prévenir les risques de violence domestique.

QUELLES DONNÉES FAUT-IL COLLECTER?

Le contexte (politique, socioculturel, etc.) dans lequel vivent les femmes visées par une initiative d'autonomisation économique a une influence sur l'incidence de violence domestique liée à leur participation au projet². En ce sens, il est primordial primordial de bien connaître ce contexte social, les structures en place, les normes sociales et les rapports de pouvoir à l'œuvre face à l'autonomisation économique des femmes, afin de mesurer les risques et les impacts nuisibles avant d'implanter une initiative qui pourrait avoir des effets néfastes pour certains groupes de la population.

¹ À titre d'exemples, Oxfam (2014) Quick Guide to Gender Analysis <https://oxfamilibrary.openrepository.com/bitstream/handle/10546/312432/ml-quick-guide-to-gender-analysis-300114-en.pdf?sequence=1> ; Guide d'Oxfam pour le travail d'influence féministe. : https://oi-files-d8-prod.s3.eu-west-2.amazonaws.com/s3fs-public/file_attachments/oxfams_guide_to_feminist_influencing_french.pdf ; Gender at Work Frame-work <https://genderatwork.org/>

² Voir la fiche no1 : « Les liens entre l'autonomisation économique des femmes et la violence domestique »

QUELLES DONNÉES FAUT-IL COLLECTER? (SUITE)

L'analyse de genre vise à comprendre les différentes réalités vécues par les femmes et les hommes quant aux aspects suivants :



> DIVISION DU TRAVAIL :

Qui s'occupe des tâches productives et communautaires? Et celles des soins prodigués à la famille? Est-ce que les responsabilités domestiques sont partagées ou transférées à d'autres membres de la famille lorsque les personnes traditionnellement responsables des soins sont engagées dans des activités économiques?



> L'ACCÈS AUX SERVICES ET AUX ACTIFS TANGIBLES ET INTANGIBLES :

Accès aux services et ressources (santé, éducation, technologies, terre, eau, etc.), contrôle des ressources et de leurs bénéficiaires. Comment et avec qui les femmes négocient-elles l'accès aux services et le contrôle des ressources?



> LES VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE ET L'ACCÈS À LA JUSTICE :

Quels sont les types de violences basées sur le genre affectant les membres de la communauté? Commis par qui? Quels sont les facteurs de risque et de protection? Quelles sont les stratégies d'adaptation employées par les personnes survivantes de violence basée sur le genre?



> CADRE POLITIQUE ET JURIDIQUE :

Quels droits sont garantis, ou non, par la loi (droits sexuels et reproductifs, droits d'expression, droits à la mobilité, etc.), et pour qui? Existe-t-il des écarts et disparités dans l'application des lois et quelles sont les normes sociales qui les influencent?



> PRISES DE DÉCISIONS ET POUVOIRS :

Bien que la dimension du pouvoir doive être intégrée dans chacune des composantes précédentes, une analyse des différents types de pouvoirs exercés dans un contexte précis permet de comprendre les mécanismes d'influence et de négociation à l'œuvre au sein d'une communauté. Il s'agit notamment d'étudier qui exerce un pouvoir visible, invisible ou caché³ dans les différentes sphères (maisonnée, groupes associatifs ou communautaires, etc.).

³ Pour une explication des différents types de pouvoir, consulter l'outil d'Oxfam : Guide d'Oxfam pour le travail d'influence féministe <https://www.oxfam.org/fr/publications/guide-doxfam-pour-le-travail-dinfluence-feministe>.

CONSIDÉRATIONS ÉTHIQUES ET SÉCURITAIRES POUR LA COLLECTE DE DONNÉES

Effectuer une analyse de genre signifie, la plupart du temps, devoir recueillir de l'information sur des sujets sensibles tels que les violences basées sur le genre, un enjeu essentiel à considérer lors de nos interventions. La crainte de vivre la reproduction des dynamiques de pouvoir (revictimisation⁴), dans la relation avec les intervenant-e-s, les chercheur-e-s ou les autorités, lors de la révélation de la violence vécue, est un défi important à la recherche. Heureusement, il est maintenant mondialement reconnu que les violences basées sur le genre sont un fléau mondial et leur prévalence n'est plus à prouver pour justifier sa prise en compte dans des projets de développement ou des interventions humanitaires. Le rôle de la personne/équipe en charge de mener l'analyse de genre n'est donc pas

d'enquêter sur le taux de prévalence de cas de violence basée sur le genre. Il s'agit plutôt d'évaluer les types de violence basée sur le genre les plus fréquents dans un contexte précis, c'est-à-dire les facteurs de vulnérabilité qui se conjuguent, et d'analyser ainsi le contexte en termes de risque d'incidence des violences basées sur le genre. En ce sens, considérant la nature sensible du sujet et les risques potentiels auxquels sont exposées les femmes qui divulguent leur situation intime, il importe de faire preuve d'une éthique exemplaire, de placer l'intérêt des femmes au cœur des préoccupations de recherche et de planifier adéquatement les interventions afin d'être en mesure de répondre aux différents besoins qui pourraient en émerger.

PRINCIPES FÉMINISTES À LA RECHERCHE

Certaines pratiques et valeurs féministes devraient guider l'élaboration d'une étude comparative sur le genre et le pouvoir⁵, en garantissant autant que possible que :

- Ni les participant-e-s à l'étude ni les chercheur-e-s ne sont lésé-e-s par la recherche, et que les risques perçus découlant de l'étude seront rigoureusement pris en compte et gérés afin qu'ils soient minimisés le plus possible;
- Le consentement absolu et éclairé de toutes les parties prenantes soit obtenu;
- Les avantages de la construction de connaissances féministes pour un impact transformateur sur la justice de genre l'emportent sur les risques;

- La diversité de l'expérience des femmes soit explorée et les dimensions genrées du pouvoir soit démontrées (tant dans le sujet de l'étude que dans la manière dont elle est menée);
- Des méthodes participatives féministes sont employées, afin de s'éloigner des méthodes de recherche plus traditionnelles positionnant la ou le chercheur comme expert objectif. Il s'agit de reconnaître que nous possédons toutes et tous un savoir valable et pertinent, puisque les connaissances et savoir-faire de chacun et chacune sont le fruit de son histoire de vie et de ses relations avec son environnement physique et social.

IDENTIFICATION ET MITIGATION DES RISQUES RELIÉS À LA COLLECTE DE DONNÉES

Au-delà des risques liés à la programmation, il existe aussi des risques liés à la planification d'une intervention. Une des premières étapes dans la planification d'une analyse de genre est celle de l'évaluation des risques pour les

participant-e-s et pour les chercheur-e-s qu'une telle étude peut entraîner. Une matrice des risques est un outil utile afin de vous assister dans l'identification et la mitigation des risques.

⁴ Voir la fiche no 3. «Prévention des risques de revictimisation chez les femmes qui participent à un projet d'autonomisation économique».

⁵ Voir le Guide d'Oxfam pour le travail d'influence féministe.

IDENTIFICATION ET MITIGATION DES RISQUES RELIÉS À LA COLLECTE DE DONNÉES (SUITE)

➤ Exemples de risques pour les participant-e-s à la collecte de donnée⁶

Exemples de risques pour les participant-e-s à la collecte de donnée

- Risque physique pour les participant-e-s. Par exemple, si vous collectez des données sur les normes sociales de genre, vos questions peuvent exposer les femmes à des risques de violence conjugale.
- Une détresse psychologique chez les participant-e-s en raison des questions qui leur seront posées. Par exemple, si vous collectez des données auprès des femmes sur leurs expériences d'agression sexuelle.
- Diminution du sentiment d'estime de soi. Par exemple, si vous collectez des données sur le niveau de contrôle et de prise de décision au niveau économique au sein de relations intimes. (Ceci peut cependant aussi conduire à une réflexion et prise de conscience qui peut atténuer ce risque, c'est-à-dire qu'il peut s'agir à la fois d'un risque et d'un avantage).
- Une étude qui implique la participation de personnes inaptes à fournir un consentement éclairé. Par exemple, les personnes vivant avec en situation de handicap ayant un impact sur leur capacité à donner leur consentement.
- La duperie des participant-e-s par la dissimulation ou l'observation secrète. Par exemple, dire aux participant-e-s que votre étude porte sur les relations familiales alors qu'il s'agit en fait de violence domestique.
- Une méthode de recherche qui ne prend pas dûment en compte le recrutement des participant-e-s, les questions de consentement ou de confidentialité, de protection de la vie privée ou des données des participant-e-s. Par exemple, si vous collectez des informations sur la santé et les droits sexuels et reproductifs par le biais d'entretiens ou d'enquêtes et que vous ne gérez pas les données en toute sécurité.

Dans le contexte d'une analyse de genre qui étudie un ensemble de dynamiques et de variables et ne se spécialise pas que sur la violence basée sur le genre, il est préférable d'éviter de demander directement aux femmes de parler de leurs vécus d'abus sexuels; mieux vaut plutôt leur poser des questions moins personnelles sur les attitudes et les croyances de leur communauté envers la violence ou sur leur connaissance de situations de violence basée sur le genre qui peuvent exister dans leur entourage.⁷ L'approche Connaissance, Attitudes et Pratiques (KAP)⁸ peut s'avérer utile dans cette démarche.

OBLIGATIONS DE SIGNALEMENT

Certains pays ont des lois qui obligent les professionnel-le-s à rapporter tout cas d'abus, réel ou suspecté, aux autorités ou aux services sociaux. De telles politiques peuvent être problématiques et entrer en conflit avec

certaines considérations éthiques : le respect de la confidentialité et de l'autonomie, la protection de personnes vulnérables. En ce qui concerne des adultes, il y a consensus que les principes d'autonomie et de confidentialité doivent primer. Pour ce qui est des personnes mineures, des lois concernant la protection des enfants existent dans plusieurs contextes et contraignent certaines personnes professionnelles au signalement d'abus lorsque celui-ci est soupçonné. Il est impératif d'effectuer ce signalement en veillant à ce que la sécurité de l'enfant ne soit pas compromise. C'est pourquoi il est donc important de connaître le contexte légal et les obligations éthiques et professionnelles qui en découlent. Par ailleurs, les personnes chargées de mener l'étude de genre doivent être informées des organismes et des instances locales fiables et sécuritaires, advenant qu'un cas d'abus doit être référé.

⁶ Source: International Women Development Agency (2017) Feminist Research Framework https://iwda.org.au/assets/files/FeministResearchFramework_online_minustemplates-1.pdf

⁷ Voir World Health [2001]. Putting Women First:

Ethical and Safety Recommendations for Research on Domestic Violence Against Women. <https://www.who.int/gender/violence/womenfirtseng.pdf>

⁸ Knowledge, Attitudes and Practices Survey Method (USAID). Voir la section «outils et ressources supplémentaires» à la fin de cette fiche.

MÉTHODE

Une analyse de genre comporte normalement deux étapes principales : une étude de données secondaires, puis une collecte et analyse de données primaires.

➤ COLLECTE DE DONNÉES SECONDAIRES

- Effectuez une recherche des études publiées et non publiées sur les questions de genre, en lien avec les objectifs du projet (analyses de genre précédentes, évaluation de projets, lignes de base, etc.).
- Consultez les données sociodémographiques disponibles ainsi que les statistiques sur les violences basées sur le genre dans la région et le pays où se déroulera le projet d'autonomisation économique des femmes
- Contactez les associations locales de défense des droits des femmes afin d'obtenir des informations.

➤ COLLECTE DE DONNÉES PRIMAIRES

La collecte de données primaires vise à répondre aux lacunes observées dans la collecte de données secondaires et à répondre à des questions spécifiquement liées à la mise en place de l'initiative d'autonomisation économique des femmes. Cette collecte s'effectue directement auprès de la population concernée et peut prendre une forme quantitative ou qualitative, selon les besoins. Elle peut prendre la forme de questionnaires, d'entretiens individuels, de groupes de discussion, d'histoires de vie, d'albums photos, d'observation directe, etc. Il est recommandé de combiner les questions d'analyse de genre avec d'autres études, notamment dans l'objectif de diminuer « la fatigue

des répondant-e-s » aux questionnaires et ainsi maximiser la qualité et représentativité des résultats obtenus.

Il est important de savoir aussi que l'obtention d'un échantillonnage représentatif peut s'avérer complexe, spécialement dans une perspective intersectionnelle. La complexité du contexte socioculturel et les identités plurielles (classe sociale, caste, ethnie, genre, âge, etc.) sont autant de paramètres à considérer pour comprendre les dynamiques sociales. Une sensibilité à la diversité culturelle et aux relations de pouvoirs qui prévalent dans le contexte précis où sera mise en œuvre l'initiative d'autonomisation économique est donc essentielle.

Étant donné la complexité des rapports sociaux de genre et de pouvoir ancrés dans un ensemble de structures et d'institutions politiques, économiques, culturelles et sociales, une approche méthodologique mixte est à privilégier, c'est-à-dire une combinaison de méthodes quantitatives et qualitatives, afin d'optimiser notre compréhension des dynamiques de genre et de pouvoir dans une communauté donnée.⁹ Des méthodes qualitatives de collecte de données peuvent permettre à des groupes marginalisés (ex : femmes et filles vivant avec le VIH) d'exprimer directement leurs expériences, leurs contextes de vulnérabilité ou d'autonomisation et de raconter leurs visions de changement. Quant aux données quantitatives, elles peuvent révéler et illustrer en chiffres la gravité et l'ampleur d'une problématique, et servir aussi des fins de persuasion ou de plaidoyer.¹⁰

⁹ Srilatha Battliwala [2011]. Strengthening Monitoring and Evaluation for Women's Rights: Twelve Insights for Donors. Association for Women's Rights in Development. https://www.google.ca/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=&cad=rja&uact=8&ved=2ahUKEwjcg_q30fzAhVBtTEKHVwVCE4QFJAAe_gQIARABSurl=https%3A%2F%2Fwww.awid.org%2Fsites%2Fdefault%2Ffiles%2Fatoms%2Ffiles%2Fstrengtheningme.pdf&usg=A0vVaw1tUMnlWSznB_cs5QyuV0kv

¹⁰ International Women Development Agency (2017) Feminist Research Framework https://iwda.org.au/assets/files/FeministResearchFramework_online_minustemplates-1.pdf

RECOMMANDATIONS PRATIQUES

POUR MENER UNE ÉTUDE ÉTHIQUE ET SÉCURITAIRE SUR LA VIOLENCE DOMESTIQUE (SELON L'OMS)¹¹

- Il est primordial de s'assurer de la sécurité des répondant-e-s et de l'équipe de recherche.
- Les études de prévalence de la violence domestique doivent s'appuyer sur l'expérience de recherche actuelle et s'assurer d'être en cohérence avec les meilleures pratiques pour recueillir l'information de façon à minimiser le risque pour les personnes enquêtées.
- La confidentialité est essentielle pour garantir la sécurité des femmes et la qualité des données. La confidentialité s'applique aussi à la conservation, à la propriété et à la gestion des données collectées.
- Les membres de l'équipe de recherche doivent être expérimenté-e-s et formé-e-s sur la justice de genre et la collecte de données sensibles.
- L'élaboration de l'étude doit mettre en place des actions visant à réduire au maximum le trauma qui pourrait être causé aux participant-e-s par la recherche.
- Les chercheur-e-s devraient être formé-e-s, notamment en premiers secours psychologiques pour orienter les femmes qui demandent de l'aide vers les services locaux disponibles et les sources de soutien. Lorsqu'il existe peu de ressources, il est nécessaire que les chercheur-e-s puissent faire des recommandations vers la création de mécanismes de soutien à court terme.
- Les organisations et les bailleurs de fonds ont l'obligation éthique de veiller à ce que les résultats de l'analyse de genre soient correctement interprétés et utilisés pour faire avancer la justice de genre au sein des interventions.

LES QUESTIONS DE VIOLENCE NE DEVRAIENT ÊTRE INCORPORÉES DANS DES ENQUÊTES CONÇUES À D'AUTRES FINS QUE LORSQUE LES EXIGENCES ÉTHIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES PEUVENT ÊTRE SATISFAITES.

¹¹ Organisation Mondiale de la Santé (2017). Principes d'éthique et de sécurité recommandés par l'OMS pour la recherche, la documentation et le suivi de la violence sexuelle dans les situations d'urgence.
https://www.who.int/gender/EthicsSafety_Fr_web.pdf

➤ Outils et ressources supplémentaires

Gender at Work Framework
<https://genderatwork.org/>

Global Women's Institute Australia Department of Foreign Affairs and Trade (2018). Ethical considerations for Research and Evaluation on Ending Violence against Women and Girls. Guidance paper. <https://www.dfat.gov.au/sites/default/files/ode-evawg-ethical-considerations-for-research-and-eval.pdf>

Graham, A., Powell, M., Taylor, N., Anderson, D. et Fitzgerald, R. (2013). Putting women first: ethical and safety recommendations for research on domestic violence against women. World Health Organisation. https://www.who.int/violence_injury_prevention/media/en/130.pdf

Guide d'Oxfam pour le travail d'influence féministe. : https://oi-files-d8-prod.s3.eu-west-2.amazonaws.com/s3fs-public/file_attachments/oxfams_guide_to_feminist_influencing_french.pdf

International Women Development Agency (2017). Feminist Research Framework. https://iwda.org.au/assets/files/FeministResearchFramework_online_minustemplates-1.pdf

Jewkes, R., Dartnall, E. and Sikweyiya, Y. (2012). Ethical and Safety Recommendations for Research on the Perpetration of Sexual Violence. https://www.researchgate.net/publication/233428120_Ethical_and_Safety_Recommendations_for_Research_on_Perpetration_of_Sexual_Violence

Jhpiego (2019). Gender Analysis Toolkit for Health Systems. <https://gender.jhpiego.org/analysistoolkit/gender-analysis-framework/>

Organisation Mondiale de la Santé (2007). Principes d'éthique et de sécurité recommandés par l'OMS pour la recherche, la documentation et le suivi de la violence sexuelle dans les situations d'urgence. https://www.who.int/gender/EthicsSafety_Fr_web.pdf

Oxfam (2018). Analyse rapide des soins. <https://policy-practice.oxfam.org.uk/publications/rapid-care-analysis-training-modules-620449>

Oxfam-Québec (2010). Politique en matière de justice entre les femmes et les hommes. https://oxfam.qc.ca/wpcontent/uploads/2015/04/00_politique_justice_femmes_hommes_20100930.pdf

Oxfam Quick Guide to Gender Analysis (2014). <https://oxfamilibrary.openrepository.com/bitstream/handle/10546/312432/ml-quick-guide-to-gender-analysis-300114-en.pdf?sequence=1>

Oxfam Safe Programming in Humanitarian Response: A Guide to Managing Risk. <https://www.oxfamwash.org/mainstreaming/safe-programming>

Srilatha Batliwala (2011). Strengthening Monitoring and Evaluation for Women's Rights: Twelve Insights for Donors. Association for Women's Rights in Development. <https://www.awid.org/sites/default/files/atoms/files/strenghteningme.pdf>

USAID (2011). The KAP Survey Model (Knowledge Attitudes and Practices). <https://www.spring-nutrition.org/publications/tool-summaries/kap-survey-model-knowledge-attitudes-and-practices>

World Health Organization (2010). Preventing intimate partner and sexual violence against women. Taking action and generating evidence. https://www.who.int/violence_injury_prevention/publications/violence/9789241564007_eng.pdf?ua=1

PRÉVENTION DES RISQUES DE (RE)VICTIMISATION CHEZ LES FEMMES QUI PARTICIPENT À UN PROJET D'AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE

OBJECTIF DE LA FICHE

Cette fiche a pour objectif d'aider à cerner les facteurs de risque de victimisation et de revictimisation de violence domestique, afin de pouvoir développer des stratégies de prévention holistiques et adéquates.

POURQUOI C'EST IMPORTANT?

La violence domestique est la forme la plus répandue de violence à l'égard des femmes, et ce, à l'échelle mondiale¹. Il s'agit aussi d'une violence très sous-déclarée, pour plusieurs raisons (sujet tabou, crainte de représailles ou encore de ne pas être crues). Comme elle est généralement perpétrée dans la sphère privée, il s'agit d'une violence souvent « invisible » et difficilement détectable pour qui n'est pas formé à reconnaître les signes et les facteurs de risque de subir de la violence domestique. Par conséquent, la violence domestique est rarement prise en compte dans les projets de développement, notamment au sein des initiatives d'autonomisation économique de femmes. Pourtant, il est primordial que ces initiatives reconnaissent et soient en mesure de prévenir le potentiel de risque de victimisation ou de revictimisation pour les femmes participantes au projet. Une analyse de genre² permet de comprendre le contexte et de déterminer les enjeux différenciés selon le genre et aussi selon d'autres facteurs identitaires et socio-économiques y compris la violence basée sur le genre.

FACTEURS DE RISQUE DE (RE)VICTIMISATION

La victimisation répétée, ou revictimisation, est un phénomène reconnu mais encore difficilement expliqué puisque les causes sont multiples et les hypothèses ne font pas consensus. Cependant, une série de facteurs aggravants³ ont fait l'objet de multiples études qui ont permis à plusieurs pays de réduire le taux de prévalence de violence domestique en intervenant à plusieurs niveaux.

Nous savons par exemple que la violence vécue (victimisation directe et exposition) durant l'enfance ou l'adolescence est un facteur de risque important de

revivre ou de commettre de la violence à l'âge adulte.⁴ Les études montrent aussi que les femmes ayant été victimes de violence domestique sont à haut risque de vivre de la revictimisation. Une combinaison de facteurs individuels, relationnels, communautaires et sociaux contribuent au risque de vivre, revivre ou perpétrer de la violence. Comprendre l'imbrication multiniveaux de ces facteurs peut aider à identifier des stratégies de prévention. L'approche sur le cycle de la violence domestique explique aussi qu'avec ses périodes de tension et d'agression, suivies par des périodes de remords et de réconciliation, le cycle

¹ Organisation Mondiale de la Santé (2007). Principes d'éthique et de sécurité recommandés par l'OMS pour la recherche, la documentation et le suivi de la violence sexuelle dans les situations d'urgence. https://www.who.int/gender/EthicsSafety_Fr_web.pdf

² Voir fiche no2.

³ Se référer à la fiche no1 pour approfondir certains de ces facteurs.

⁴ Bjørnholt, M. (2019). The social dynamics of revictimization and intimate partner violence: an embodied, gendered, institutional and life course perspective, *Nordic Journal of Criminology*, 20:1, 90-110. <https://www.tandfonline.com/doi/pdf/10.1080/14043858.2019.1568103>

FACTEURS DE RISQUE DE (RE)VICTIMISATION (SUITE)

de la violence domestique aurait pour effet d'épuiser la victime, de diminuer sa motivation et sa capacité à faire face à la violence la plaçant donc à risque accru de revictimisation. L'historique de violence domestique dans l'enfance, les réactions extérieures et institutionnelles inappropriées face aux violences vécues dans l'enfance, ainsi que la socialisation genrée, constituent aussi des facteurs de risque de revictimisation. Dans une perspective de vulnérabilité, le contexte institutionnel perpétuant les inégalités et l'offre insuffisante ou inadéquate

d'aide aux victimes de violence domestique seraient aussi des facteurs potentiels augmentant les risques de revictimisation. Par exemple, une femme rapportant une expérience de violence domestique à une personne policière non formée à recevoir ce type de révélation pourrait vivre de la revictimisation. Finalement, l'accès restreint aux ressources psychologiques, de santé ou aux programmes d'aide financière aurait aussi un impact sur la continuité de la victimisation.

STRATÉGIES DE PRÉVENTION MULTI-NIVEAUX

Les efforts de **prévention** visent souvent à **transformer les dynamiques du pouvoir et les inégalités de genre qui sont à l'origine des violences** faites aux femmes. Les efforts d'**intervention en matière de lutte contre les violences faites aux femmes** quant à eux visent généralement à **garantir les services, les ressources et le soutien aux survivantes en priorité**. La prévention des violences faites aux femmes et la réponse à cette violence sont toutes deux essentielles.

Le modèle écologique est un modèle couramment utilisé qui permet d'analyser la violence domestique selon quatre niveaux (individuel, relationnel, communautaire et sociétal) et d'identifier des stratégies de prévention se rapportant à chacun des ceux-ci. Ce modèle peut aisément être intégré au sein de la théorie du changement du Gender at Work⁵, pour celles et ceux qui sont davantage familiers avec cette dernière.

EXEMPLES DE FACTEURS DE RISQUE ET DE STRATÉGIES DE PRÉVENTION DE LA VIOLENCE DOMESTIQUE (VD), SELON LE MODÈLE ÉCOLOGIQUE⁶

NIVEAUX	FACTEURS DE RISQUE DE (RE)VICTIMISATION	APPROCHES PRÉVENTIVES POUR LES FEMMES
Individuel	<ul style="list-style-type: none"> • Jeune âge • Avoir grandi dans un environnement violent • Faible estime de soi • Faible scolarisation au sein de la famille • Faible revenu ou chômage (ex : forte dépendance financière) • Attitudes banalisant la VD • Croyance dans les normes patriarcales (ex: division sexuée du travail) • Dépression 	<ul style="list-style-type: none"> • Éducation et sensibilisation sur les droits humains et droits des femmes • Support psychosocial auprès des survivantes et des auteurs de VD • Renforcement de la confiance et de l'estime de soi • Développement des compétences • Accès et contrôle des femmes sur le revenu généré par leur travail • Accès aux services sociaux

⁵ Voir : Gender at work conceptual framework

⁶ Heise, L., Ellsberg, M. and Gottemoeller M. (1990). Ending violence against women. Baltimore, MD, Johns Hopkins University School of Public Health, Center for Communications Programs.

NIVEAUX	FACTEURS DE RISQUE DE (RE)VICTIMISATION	APPROCHES PRÉVENTIVES POUR LES FEMMES
Interpersonnel	<ul style="list-style-type: none"> • Jalousie, possessivité et autres émotions/comportements négatifs • Isolement (faible réseau de soutien social) • Conflits maritaux ou avec les membres de la famille 	<ul style="list-style-type: none"> • Interventions auprès des enfants, des conjoints et de la famille (ex : communication non-violente) • Autonomisation sociale (ex : participation à des réseaux) • Initiatives pour réduire le stress économique de la maisonnée (ex : opportunités de formations pour les conjoints et membres de la famille)
Communautaire	<ul style="list-style-type: none"> • Pauvreté et surpopulation • Faible sanction de la communauté envers la VD • Faible cohésion communautaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Implication et information des leaders communautaires face à leur rôle comme facilitateurs dans l'acceptation sociale des initiatives d'AEF, et sensibilisation quant à leur rôle de soutien dans les contextes de VD. • Diffusion de modèles de masculinités positives et appui aux ambassadeurs pour la justice de genre (ex : soutenir des coalitions de jeunes pour l'égalité et le droit à une vie sans violence) • Activités de sensibilisation sur la VD en lien avec les programmes scolaires • Campagnes de communication et de sensibilisation sur la VD à l'échelle communautaire pour un changement des normes sociales (ex : <i>edutainment</i>, théâtre social)
Sociétal	<ul style="list-style-type: none"> • Normes sociales conservatrices et patriarcales • Inégalités socio-économiques • Faiblesse ou absence des politiques protectrices dans les milieux de la santé, de l'éducation, etc. • Système (institutions) discriminatoires • Faiblesse de l'État (ex : guerres, conflits prolongés, migration forcée, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> • Communication et sensibilisation des autorités et institutions sur la VD • Coalitions avec les organismes de défense de droit des femmes et mouvements féministes pour renforcer le plaidoyer pour une justice de genre et la lutte contre les VBG dans les politiques et la législation (ex : budgétisation sensible au genre, réforme du code criminel, application des lois existantes) • Sensibilisation et formation auprès des corps policiers, des autorités traditionnelles et des institutions sur la VD

EXEMPLE DE PROJET AYANT INTÉGRÉ UNE STRATÉGIE DE PRÉVENTION DE LA VD

LIEU : BANDE DE GAZA, TERRITOIRE PALESTINIEN OCCUPÉ

ORGANISATION : OXFAM

PARTENAIRE DE MISE EN ŒUVRE : AISHA (ASSOCIATION FOR WOMEN AND CHILD PROTECTION)

Dans le cadre d'un projet en autonomisation économique, une composante du projet visait à améliorer l'accès à des services psychosociaux de qualité, à sensibiliser à la confrontation respectueuse et à la gestion des conflits pour les femmes engagées dans des activités génératrices de revenus et subissant de la violence basée sur le genre. Dans cette optique, l'initiative a également travaillé avec les membres masculins de la famille de ces femmes, en utilisant le manuel Promundo, pour améliorer le bien-être de la famille en créant des séances de sensibilisation sur la transformation des relations de genre et le partage des tâches domestiques et des soins non rémunérés. Au fil de nombreuses rencontres et conversations, l'initiative a créé un espace de confiance et de sécurité pour que les hommes s'ouvrent aussi sur leurs propres expériences personnelles de la violence lorsqu'ils étaient enfants, ce qui a eu pour effet de réduire leurs comportements violents à l'égard de leurs conjointes et enfants. Enfin, l'initiative a permis de produire une vidéo sur les responsabilités de soins et de travail domestique entre les femmes et les hommes au sein du ménage. La vidéo a provoqué de nombreuses discussions dans la communauté locale, touchant plus de 73 000 personnes.

RECOMMANDATIONS PRATIQUES

POUR IDENTIFIER ET METTRE EN ŒUVRE DES STRATÉGIES DE PRÉVENTION HOLISTIQUES

- Sensibiliser et former le personnel du projet et les partenaires sur la prévention de la violence domestique dès l'étape de planification et pendant tout le cycle de projet.
- Lors de l'élaboration du projet, articuler les stratégies préventives autour des facteurs de risques identifiés lors de l'analyse de genre.
- S'assurer de bien arrimer les stratégies préventives avec les indicateurs de suivi-évaluation, de manière à surveiller les facteurs de risque de façon périodique et pouvoir ainsi ajuster les stratégies selon l'évolution du contexte.
- Appuyer le développement de partenariat communautaire et d'un réseau d'organismes de défense des droits des femmes et de centres offrant un appui psychosocial aux femmes victimes de violences.
- Favoriser la communication et circulation de l'information sur les droits des femmes et des filles à vivre sans violence au niveau communautaire, en vue de faire émerger un dialogue et des stratégies de prévention potentielles sur ce sujet souvent tabou; impliquer les autorités et leaders communautaires dans ces conversations.

➤ Outils et ressources supplémentaires

Bjørnholt, M. (2019). The social dynamics of revictimization and intimate partner violence: an embodied, gendered, institutional and life course perspective, *Nordic Journal of Criminology*, 20:1, 90-110. : <https://www.tandfonline.com/doi/pdf/10.1080/14043858.2019.1568103>

Gender at work. The Gender at Work Framework. <https://genderatwork.org/analytical-framework/>

Médecin du Monde (2010). Prévention et réponse aux violences liées au genre. Guide méthodologique. [HTTPS://WWW.MEDICINSDUMONDE.CA/WPCONTENT/UPLOADS/2017/08/201002_PRE%CC%81VENTION-ET-RE%CC%81PONSE-AUX-VIOLENCES-LIE%CC%81ES-AU-GENRE-GUIDE-ME%CC%81THOD....PDF](https://www.medicinsdumonde.ca/wp-content/uploads/2017/08/201002_PRE%CC%81VENTION-ET-RE%CC%81PONSE-AUX-VIOLENCES-LIE%CC%81ES-AU-GENRE-GUIDE-ME%CC%81THOD....PDF)

Organisation Mondiale de la Santé (2007). Principes d'éthique et de sécurité recommandés par l'OMS pour la recherche, la documentation et le suivi de la violence sexuelle dans les situations d'urgence. https://www.who.int/gender/EthicsSafety_Fr_web.pdf

Oxfam (2012). Éradiquer les violences faites aux femmes. Guide à l'intention du personnel d'Oxfam. https://www-cdn.oxfam.org/s3fs-public/file_attachments/ending-violence-against-women-oxfam-guide-fr-nov2012_1.pdf

Raising Voices. SASA! Trousse à outils en mobilisation sociale contre les violences faites aux femmes et aux filles. <http://raisingvoices.org/sasa/>

COLLABORER AVEC LES RESSOURCES D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT DES SURVIVANTES DE VIOLENCE DOMESTIQUE

OBJECTIF DE LA FICHE

Cette fiche a pour objectif de servir de guide aux intervenant-e-s en matière d'autonomisation économique des femmes, afin de définir leur rôle dans l'accompagnement des personnes survivantes de violence domestique. Pour ce faire, la fiche invite à mieux comprendre les stratégies d'adaptation des personnes survivantes et aborde l'importance de la collaboration avec les ressources d'aide existantes leur étant destinées.

POURQUOI C'EST IMPORTANT?

Les organisations mettant en œuvre une initiative d'autonomisation économique des femmes ont un rôle à jouer dans l'accompagnement des survivantes de violence domestique. En premier lieu, leur rôle est de créer des opportunités sécuritaires pour aborder la question de la violence domestique avec les participantes. En second lieu, celui d'offrir le soutien ou les références nécessaires pour répondre aux craintes ou besoins exprimés par ces femmes. En créant un lien de confiance privilégié avec les participantes d'un projet d'autonomisation économique, les intervenant-e-s deviennent des personnes ressources dans le cas de dévoilement d'une situation de violence domestique. Il est de leur responsabilité d'être en mesure de soutenir ces femmes et de les accompagner vers le processus de rétablissement souhaité. Néanmoins, les intervenant-e-s en autonomisation économique ne sont pas des professionnel-le-s en violences basées sur le genre et leur rôle doit se limiter à celui d'observer, d'écouter et d'orienter¹. Par ailleurs, ces personnes ne doivent pas faire de détection active en posant, par exemple, des questions intrusives ou en allant vers les femmes qu'elles pensent être victimes de violence domestique.

DÉVOILEMENT D'EXPÉRIENCES DE VIOLENCE DOMESTIQUE

➤ STRATÉGIES À PRIVILÉGIER POUR FAVORISER LE DÉVOILEMENT D'EXPÉRIENCES DE VIOLENCE

- Avoir recours à un espace sécuritaire, adapté aux femmes, fermé et confidentiel.
- Démontrer aux participantes, à différentes étapes du projet d'autonomisation économique des femmes, que vous êtes présent-e-s pour elles en cas de difficultés dans leurs relations conjugales et familiales.
- S'assurer que les femmes qui voudraient témoigner ou dévoiler des expériences de violence de manière individuelle ont la possibilité de le faire auprès d'une femme en qui elles ont confiance.
- Après le témoignage d'une femme, s'assurer, selon la volonté et les besoins de celle-ci, de pouvoir l'accompagner et faciliter la transition vers la ressource d'aide, en s'impliquant dans le processus. En effet, raconter à nouveau une situation de violence peut être difficile et le lien de confiance développé avec la survivante est précieux.
- Créer des groupes de discussion/groupes de parole axés sur l'aide mutuelle visant à briser l'isolement des femmes et où l'empowerment collectif est susceptible de prendre forme.

¹ Voir : Comité permanent interorganisations (2015). Directives pour l'intégration d'interventions ciblant la violence basée sur le genre dans l'action humanitaire. <https://gbvguidelines.org/fr/>

DÉVOILEMENT D'EXPÉRIENCES DE VIOLENCE DOMESTIQUE (SUITE)

> ATTITUDES AIDANTES À PRIVILÉGIER EN CAS DE DÉVOILEMENT D'EXPÉRIENCES DE VIOLENCE

- Faire preuve d'humilité et reconnaître ses limites dans l'accompagnement que vous êtes en mesure d'offrir.
- Écouter et croire les difficultés vécues par la femme en lien avec la violence domestique.
- Démontrer de l'empathie face à la situation racontée (absence de jugement).
- S'intéresser aux besoins nommés par la femme et reconnaître qu'elle est l'experte de sa situation.
- Respecter le rythme de la femme quant à la reconnaissance de la problématique dans sa vie et aux actions qu'elle choisit d'entreprendre.
- Reconnaître les forces de la survivante et croire en sa capacité à surmonter la situation de violence domestique.

Offrir de l'aide et du soutien peut aussi signifier accompagner et guider des femmes vers les ressources d'aide appropriées et spécialisées en violence domestique et violences faites aux femmes et aux filles. Le fait de partager des situations de violence domestique à quelqu'un d'autre peut réactiver les traumatismes vécus par les femmes. Une prise en charge spécialisée est alors requise.

Si vous sentez que les besoins exprimés par les femmes dépassent l'écoute active et l'approche de premiers secours psychologiques² que vous pouvez leur offrir, vous devez les référer à une ressource spécialisée en violence³. Pour ce faire, une connaissance des ressources disponibles sur le territoire et le maintien de liens étroits avec les intervenant-e-s de ces ressources constituent deux conditions facilitant le référencement.

IDENTIFIER LES RESSOURCES D'AIDE ET COMPRENDRE LE RÉFÉRENCIEMENT

Des services (ressources psychologiques et juridiques, lignes d'écoute, ressources d'hébergement ou autres services sociaux), peuvent parfois être offerts dans la communauté où vivent les survivantes de violence domestique. Une **meilleure connaissance des ressources et des services facilitera la création de partenariats** dans le cadre des projets d'AÉF. Ces partenariats peuvent mener non seulement à l'élaboration d'outils de prévention, de sensibilisation et d'intervention en matière de violence domestique, mais aussi à la création d'un protocole de référencement. De cette façon, les femmes qui participent aux projets d'autonomisation économique pourront recevoir une prise en charge complémentaire, adaptée et concertée.

Toute organisation développant un projet d'autonomisation économique des femmes, devrait tout d'abord s'assurer de connaître les ressources d'aide et de services offerts aux survivantes de violence domestique sur le

territoire en question, avant d'entamer le dit-projet. Des ressources d'aide « officielles » peuvent offrir, par exemple, du soutien spécialisé en santé, en travail social ou du soutien psychosocial. La collaboration avec les ressources spécialisées comporte de nombreux avantages, notamment la complémentarité des expertises, une meilleure utilisation des ressources et une offre de service plus complète pour les femmes. Il importe cependant de préparer les ressources à accueillir les femmes référées et **d'accompagner** (physiquement si nécessaire) **les femmes vers les ressources identifiées**.

Si les ressources, les services ou un système de référencement sont inexistantes ou insuffisants, des mesures doivent être mises en place en amont du projet afin d'assurer un minimum de soutien de qualité aux femmes et aux filles qui vivent des situations de violence. Il est donc important de s'informer sur les stratégies d'adaptation des survivantes en cas de violence

² Voir : Société canadienne de la Croix-Rouge (2019). Premiers secours psychologiques : guide pratique. https://www.redcross.ca/crc/documentsfr/What-We-Do/First-Aid-and-CPR/PFA-Mini-Guide_FR_digital_.pdf

³ Si la divulgation se fait en contexte d'entrevue individuelle, dans ce cas l'approche de Premiers Secours Psychologiques (PSP) peut être mise en œuvre immédiatement. Si elle se fait en groupe de discussion, il sera important de trouver une stratégie pour mettre en œuvre l'approche PSP de manière individuelle et confidentielle. Il peut être utile de poser comme règle avant une activité de groupe de discussion qu'il ne s'agit pas d'un contexte approprié pour dénoncer des cas mais que si les participantes ont des choses à dire, elles peuvent les partager individuellement après avec les intervenant-e-s.

IDENTIFIER LES RESSOURCES D'AIDE ET COMPRENDRE LE RÉFÉRENCIEMENT (SUITE)

domestique. Par exemple, il est observé que les femmes qui rapportent vivre des expériences de violence domestique dans le cadre de projets d'autonomisation économique, se tournent généralement vers leur réseau communautaire pour obtenir du soutien. La compréhension des principaux enjeux liés à l'utilisation, ou non, des services spécialisés en violence, permet d'orienter les interventions auprès des femmes qui expriment un besoin d'accompagnement en lien avec les expériences de violence domestique qu'elles vivent ou ont vécues.

Si aucun système de référencement n'existe, trois étapes sont proposées :

- 1 Effectuer une recherche à savoir si un répertoire des ressources d'aide en violence existe déjà sur le territoire.
- 2 Réaliser son propre répertoire en recensant, à l'échelle du territoire d'intervention, les ressources d'aide et les lignes téléphoniques dont la mission est de lutter contre les violences faites aux femmes et aux filles.
 - Identifier, pour chacune des ressources d'aide identifiées, leur localisation, les services offerts, la clientèle desservie (femmes, filles, hommes, personnes LGBTQI+, etc.), le coût des services (s'il y a lieu), la langue dans laquelle les services sont offerts, leur possibilité d'utilisation des technologies dans l'offre de service et les modalités de prise de rendez-vous.
- 3 Prendre contact avec ces ressources afin de compléter les informations manquantes du répertoire et de créer un partenariat qui conduira notamment à une entente de référencement.

RECOMMANDATIONS PRATIQUES

POUR STRUCTURER LA COLLABORATION AVEC LES RESSOURCES D'AIDE EXISTANTES

- Élaborer un répertoire de ressources avant le début de l'implantation du projet d'autonomisation économique.
- Présenter le projet d'autonomisation économique des femmes aux organismes locaux et expliquer ses implications potentielles en termes de violence domestique.
- Solliciter l'aide d'une personne spécialiste en justice de genre. Cette personne-ressource pourra servir de guide dans la réalisation d'un répertoire des ressources et des services en violence faite aux femmes et aux filles ainsi que dans la création de partenariats. A cet égard, la collaboration avec des organismes de défense de droits des femmes et des organismes de défense des droits LGBTQI+ est essentielle.
- Lors de la collecte de données pour l'analyse de genre, sonder le réseau communautaire et identifier vers quelles personnes (les voisins, les témoins de mariage, les agentes communautaires, les sages ou les chefs du village, les chefs religieux, etc.) se tournent généralement les femmes en situation de violence domestique. Si possible, impliquer ces personnes dans la création du répertoire, pour les sensibiliser et les former dans le processus de soutien.
- Parmi les ressources d'aide dont la mission est de lutter contre les violences faites aux femmes et aux filles recensées dans le répertoire, cibler celles qui :
 - mettent en place des actions afin d'assurer la confidentialité et la sécurité des femmes
 - favorisent une approche d'intervention centrée sur les survivantes de violence et sur leur autonomisation
 - ne victimisent pas les femmes par rapport aux situations de VD qu'elles ont subies
- Soutenir (techniquement, financièrement) le renforcement des capacités des organismes et institutions qui recevront les références, ainsi que le réseautage entre ces derniers, afin de favoriser une action concertée.

DIFFUSER LE RÉPERTOIRE À TOUS LES ACTEURS DU PROJET AFIN QUE CHACUN ET CHACUNE PUISSE SE L'APPROPRIER.

➤ Outils et ressources supplémentaires

Comité permanent inter organisations (2015). Directives pour l'intégration d'interventions ciblant la violence basée sur le genre dans l'action humanitaire: réduction des risques, promotion de la résilience et aide au relèvement. <https://gbvguidelines.org/fr/>

Médecin du Monde (2010). Prévention et réponse aux violences liées au genre. Guide méthodologique. https://www.medecinsdumonde.ca/wpcontent/uploads/2017/08/201002_Pre%CC%81vention-et-re%CC%81ponse-aux-violences-lie%CC%81es-au-genre-Guide-me%CC%81thod....pdf

Organisation mondiale de la Santé (2012). Les premiers secours psychologiques : guide pour les acteurs de terrain. https://www.who.int/mental_health/publications/guide_field_workers/fr/

Société canadienne de la Croix-Rouge (2019). Premiers secours psychologiques : guide pratique. https://www.redcross.ca/crc/documentsfr/What-We-Do/First-Aid-and-CPR/PFA-Mini-Guide_FR_digital_.pdf

LA PLACE DES CONJOINTS DANS LES PROJETS D'AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE DES FEMMES

OBJECTIF DE LA FICHE

Cette fiche présente les avantages et les défis liés à l'implication des conjoints et des hommes dans les initiatives d'autonomisation économique des femmes et propose différentes approches, stratégies et mesures pour favoriser leur contribution positive.

POURQUOI C'EST IMPORTANT?

Le processus d'autonomisation économique des femmes risque de transformer les rapports de genre au sein du couple, et d'avoir des répercussions au sein de la famille. Les femmes participant à des projets d'autonomisation économique peuvent accroître leur vulnérabilité à subir de la violence domestique, notamment parce que le rôle de l'homme en tant que pourvoyeur de la famille est susceptible d'être remis en question¹. Impliquer les conjoints dans les projets d'autonomisation économique des femmes et dans le développement de modèles de masculinité positive peut être une stratégie de prévention de la violence domestique. Cette implication peut se faire à plusieurs niveaux, tout en s'assurant que les bénéfices du projet en autonomisation économique ne soient pas détournés des femmes au profit des conjoints.

BÉNÉFICES POTENTIELS LIÉS À LA PARTICIPATION DES CONJOINTS DANS LES PROJETS D'AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE DES FEMMES

- Augmentation de la compréhension des conjoints du processus des projets d'autonomisation économique et des objectifs visés.
- Compréhension des activités (rôles, responsabilités) des femmes dans leurs entreprises, entraînant une meilleure acceptabilité et empathie de la part des conjoints.
- Implication des femmes dans la prise de décisions au sein du foyer.
- Facilitation de la planification financière conjointe des dépenses du foyer.
- Amélioration de la qualité de la relation conjugale (par exemple le temps partagé entre les conjoints, le respect des besoins de la femme et les démonstrations d'affection de la part du conjoint).
- Initiation de discussions sur les normes de genre, les dynamiques de pouvoir et la violence domestique, dans une optique transformatrice des rapports de genre.
- Réduction du contrôle, de la jalousie et de la violence domestique exercée par le conjoint.
- Développement de modèles de masculinité positive et possibilité pour les hommes d'exprimer leur vision d'un couple libre de violence

¹ Voir la fiche no1

APPROCHES ET TYPES D'IMPLICATION DES CONJOINTS

La littérature suggère différentes stratégies de résolution de conflits impliquant les conjoints et de construction de modèles de masculinité positive misant sur le dialogue et le partage, tant en contexte de couple que de groupe. Le choix quant à la composition des groupes (mixtes ou non mixtes et le nombre de participant-e-s) doit être réfléchi préalablement en fonction du thème et des objectifs visés. Les participant-e-s doivent se sentir à l'aise de s'exprimer librement devant les autres membres du groupe, d'où la nécessité de créer un espace sécuritaire, confidentiel et adapté à la thématique choisie. Il est aussi important de créer de tels espaces de discussion exclusivement masculins, essentiels à la remise en question des modèles de masculinité hégémonique et à l'expression des émotions. Une multitude de thèmes peuvent être abordés au cours de ces activités de groupe. En voici des exemples dans l'encadré suivant.

➤ THÈMES À METTRE DE L'AVANT LORS D'ACTIVITÉS DE GROUPE DESTINÉES AUX CONJOINTS OU AUX COUPLES DANS UN PROJET D'AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE DES FEMMES (AÉF)

- Présentation des objectifs visés par les projets d'AÉF et des étapes de l'initiative.
- Discussion sur les craintes relatives à l'AÉF.
- Bénéfices socioéconomiques liés à la participation des conjoints.
- Normes sociales et rôles traditionnels des hommes et des femmes ; relations de pouvoir et masculinité toxique dans le couple.
- Sensibilisation sur les droits humains, en particulier les droits socioéconomiques des femmes et des filles.
- Partage des tâches domestiques et prise de décisions égalitaire entre le conjoint et la femme.
- Droits des filles et des femmes à vivre sans violence versus société avec grande acceptation de la violence domestique.
- Bien-être conjugal ; stratégies de résolution de conflit et de communication adéquate.
- L'approche par les pairs dans les groupes de discussion masculins avec exemples de masculinité positive.
- Campagnes de mobilisations de la communauté avec des champions/ambassadeurs/influenceurs en justice de genre.

➤ EXEMPLE DE STRATÉGIES POUR SOLLICITER LA PARTICIPATION DES CONJOINTS DANS LES PROJETS D'AÉF DANS UN PROJET AU BURKINA FASO

Un projet d'Oxfam, « Appui à l'autonomisation des femmes restauratrices de rue », mis en œuvre par la Marche Mondiale des Femmes du Burkina Faso, avait pour but de développer le potentiel économique de femmes restauratrices de rue tout en réduisant les risques de violences au sein de leur foyer. Un volet du projet était spécifiquement dédié à la formation et à la sensibilisation des maris et conjoints des restauratrices pour une meilleure communication et compréhension dans les foyers, et pour ultimement prévenir les violences domestiques. Voici certaines des stratégies qui ont été mises en œuvre dans le cadre de ce volet :

- Partager des témoignages de conjoints qui, grâce à l'appui financier de leur femme, ont une meilleure qualité de vie :
« *J'ai un ami qui était contre que sa femme ouvre son restaurant. Un jour, il m'a appelé pour me voir, j'étais en train d'aider ma femme. Il m'a aidé à faire la cuisine et à livrer au marché. Quand il a vu l'argent, il a réalisé qu'il y avait de l'argent à se faire et depuis il encourage sa femme à monter son affaire* » - Conjoint d'une femme restauratrice, BF.
- Encourager les hommes à mieux s'informer sur la nature du travail de leur conjointe :
« *On doit obliger les maris à passer du temps au restaurant afin qu'ils comprennent ce que leur femme fait* » - Femme restauratrice, BF.
- Inclure les conjoints dans les séances d'information lors du lancement du projet
- Organiser les activités qui impliquent les conjoints et les familles en soirée et le week-end, plutôt que le jour en semaine.
- Multiplier les visites à domicile pour mobiliser les conjoints :
« *C'est parce que l'équipe du projet est venue me voir plusieurs fois que cela m'a galvanisé et motivé à participer aux activités* » - Conjoint d'une femme restauratrice, BF.

SOUTIEN PSYCHOSOCIAL AUX CONJOINTS

Il est important de reconnaître que les conjoints peuvent avoir été victimes de certaines formes de violence que ce soit dans l'enfance ou en lien avec le contexte social et politique dans lequel ils vivent. Les discussions sur ces thématiques peuvent réactiver certains traumatismes liés à ces événements. C'est pourquoi il est primordial d'être en mesure de le reconnaître et d'accueillir cette souffrance

en offrant le soutien psychosocial nécessaire. En fonction de la situation et du besoin du conjoint il pourra être nécessaire d'accompagner le conjoint vers une ressource appropriée et de le soutenir dans son cheminement². Cette approche peut aussi s'avérer efficace pour réduire les risques de violence domestique³.

TROIS DÉFIS IMPORTANTS LIÉS À L'IMPLICATION DES CONJOINTS

- Un des principaux défis liés à l'implication des conjoints dans les projets d'autonomisation économique des femmes est le risque que les orientations des initiatives et les revenus générés par les femmes soient détournés au profit des hommes.
- Un autre défi repose sur le constat que ces efforts d'implication des conjoints ne sont redevables envers les femmes et les filles que s'ils s'accompagnent d'une remise en cause profonde des structures sociales sur lesquelles reposent les déséquilibres de pouvoir entre les femmes et les hommes.⁴
- Enfin, un autre défi majeur est celui du développement d'une masculinité positive. Le soutien psychologique et la sensibilisation des hommes quant à leur capacité de changer certaines de leurs conceptions et croyances sur les rôles des hommes et des femmes en matière de droits socioéconomiques et d'autonomie personnelle, est une voie vers l'émergence d'une masculinité positive.

RECOMMANDATIONS PRATIQUES

POUR ATTÉNUER LES DÉFIS QUE POSE L'IMPLICATION DES CONJOINTS

- S'assurer que l'implication des conjoints demeure dans une perspective féministe et vise prioritairement l'amélioration des conditions de vie et l'autonomie des femmes⁵ : la participation des hommes est avant tout recommandée pour réduire le risque de violence associé à la mise en place de ces projets.
- Faire un suivi-évaluation féministe tout au long du projet afin de mesurer la situation et jauger l'équilibre entre les bénéfices pour les femmes lorsque leur conjoint est impliqué dans les activités auxquelles elles participent, et le protagonisme croissant que ces conjoints pourraient cependant acquérir (évaluation périodique de la place des conjoints dans le projet).
- Prévoir des stratégies de travail transformateur et des conversations sur la masculinité positive avec des groupes d'hommes, incluant des témoignages d'hommes qui ont une expérience positive de l'autonomisation économique de leur conjointe.
- En concertation avec les femmes en processus d'autonomisation économique, prévoir des options d'actions et d'interventions **qui minimisent les risques de revictimisation**, dans l'éventualité où les ressources seraient détournées par les conjoints.
- Quant à l'émergence de masculinité positive, les normes sociales étant plus facilement remises en question par la jeunesse, les campagnes de sensibilisation auprès des jeunes, hommes et femmes, restent une stratégie de choix pour transformer les préjugés et aborder des sujets tabous comme les relations de pouvoir et la violence basée sur le genre.

² Voir la fiche no4

³ Voir la fiche no3

⁴ COFEM (2017). Les hommes comme alliés et activistes. Manuel féministe, Fiche conseil no6.

⁵ https://cofemsocialchange.org/wp-content/uploads/2019/10/TIP-SHEET-6_FR_LoRes_Web-copy.pdf

➤ Outils et ressources supplémentaires

COFEM -Coalition des féministes pour le changement (2017). Les hommes comme alliés et activistes. Manuel féministe, Fiche-conseil no6. https://cofemsocialchange.org/wp-content/uploads/2019/10/TIP-SHEET-6_FR_LoRes_Web-copy.pdf

Emily Esplen (2006). Engaging Men in Gender Equality: Positive Strategies and Approaches. Overview and Annotated Bibliography. Institute of Development Studies. http://www.wocan.org/sites/default/files/engaging_men_in_gender_equality_positive_stratgies_and.pdf

Henny Sleggh, Piotr Pawlak, and Gary Barker (2012). Journeys of Transformation. A Training Manual for Engaging Men as Allies in Women's Economic Empowerment. Care and Promundo. <https://promundoglobal.org/resources/journeys-of-transformation-a-training-manual-for-engaging-men-as-allies-in-womens-economic-empowerment/>

Instituto Promundo (2012). Impliquer les hommes pour prévenir la violence basée sur le genre. Une étude multi-pays des interventions et d'évaluation d'impact. <https://promundoglobal.org/wp-content/uploads/2015/01/Impliquer-les-hommes-pour-prevenir-la-violence-basee-sur-le-genre.pdf>

Instituto Promundo. Healthy Masculinity Gender Equality. <https://promundoglobal.org/resources/?type=educational-materials>

Men Engage Alliance. Working with men and boys for gender equality. <http://menengage.org/>.

Todd Minerson, Humberto Carolo, Tuval Dinner and Clay Jones (2011). Issue Brief: Engaging Men and Boys to Reduce and Prevent Gender-Based Violence. Condition féminine et Agence de santé publique du Canada. https://www.whiteribbon.ca/uploads/1/1/3/2/113222347/wrc_sw_c_issuebrief.pdf

Avec le soutien financier de



Affaires mondiales
Canada

Global Affairs
Canada



OXFAM
Québec